

CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR LES EXTENSIONS .HOMES, .AUTOS, MOTORCYCLES, .BOATS, .YACHTS

version n° 3.0 du 16 mars 2020

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .HOMES, .AUTOS, MOTORCYCLES, .BOATS ou .YACHTS supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre site internet](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

Article 1. Organisation du nommage

Les .HOMES, .AUTOS, MOTORCYCLES, .BOATS et .YACHTS sont des extensions génériques.

Les différents intervenants dans l'organisation du nommage pour ces extensions sont :

- Autorité de tutelle :
ICANN : <http://www.icann.org>
- Registre :
XYZ.COM LLC : <https://nic.homes>
- Opérateur technique du Registre:
CentralNic: <https://centralnicregistry.com>
- Registrar :
Gandi : <http://gandi.net>

Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article 2. Politiques d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .HOMES, .AUTOS, MOTORCYCLES, .BOATS ou .YACHTS Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques à ces extensions, définies par l'ICANN et XYZ.COM LLC, consultables aux adresses suivantes :

- Politiques du Registre :
<https://nic.homes/registry-policies>
- Politiques de l'ICANN :
<http://www.icann.org/en/general/consensus-policies.htm>

Ces documents, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Les contrats entre l'ICANN et le Registre sont disponibles à l'adresse suivante:

<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries>
(en cherchant l'extension concernée)

Article 3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles pour chacune de ces extensions sur :

<https://www.gandi.net/tlds>
(en cherchant l'extension concernée)

Les .HOMES, .AUTOS, MOTORCYCLES, .BOATS et .YACHTS sont ouverts à tous.

Certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement, notamment : <http://www.icann.org/en/about/agreements/registries> - specification 5. schedule of reserved names
(en cherchant l'extension concernée)

Article 4. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 à 10 ans. Pour éviter la désactivation d'un nom de domaine, le renouvellement doit être payé et effectué avant la date d'Expiration.

Article 5. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :
<https://www.gandi.net/tlds>
(en cherchant l'extension concernée)

Vous acceptez expressément que les noms de domaine non standard aient un prix d'enregistrement et de renouvellement non uniforme, de sorte que le prix d'un nom de domaine peut être différent de celui d'un autre nom de domaine.

Les noms de domaine « premium » sont soumis à des tarifs spécifiques tels qu'affichés sur Notre interface lors de Votre commande.

Article 6. Données personnelles

Vous consentez à la collecte, l'utilisation, la copie, la distribution, la publication, notamment dans la base de données [Whois](#) publique du Registre si applicable, la modification et à tout autre traitement de Vos données personnelles par le Registre, son opérateur technique et leurs mandataires et agents ayant pour finalité la fourniture des services de Registre tels que définis dans le contrat entre le Registre et l'ICANN et conformément à la politique de traitement des données personnelles du Registre.

Article 7. Règlement des litiges

Le Registre a adopté les politiques de résolution des litiges UDRP (Uniform Dispute Resolution Policy) et URS (Uniform Rapid Suspension System) de l'ICANN pour ces extensions, auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve.

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règlements ICANN concernant les litiges :
<http://www.icann.org/udrp>
- Explications sur l'UDRP :
<http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm>
- Principes Directeurs UDRP :
<http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm>
- Règles d'application :
<http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm>
- Organismes régulateurs :
<http://www.icann.org/en/dndr/udrp/approved-providers.htm>

Les textes régissant l'URS sont accessibles à l'adresse suivante :
<http://newgtlds.icann.org/en/applicants/urs>

Article 8. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert entrant s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar

- actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
 - Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant Expiration) ;
 - Votre nom de domaine a été initialement enregistré depuis plus de 60 jours ;
 - Votre nom de domaine n'a pas été transféré au cours des 60 derniers jours.

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

Article 9. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du nom de domaine.

Article 10. Processus de destruction

À expiration, Nous suspendons le nom de domaine pour une durée de 45 jours, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le nom de domaine passe en statut "RedemptionPeriod", pour une période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du nom de domaine, selon les conditions décrites sur Notre site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le nom de domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le nom de domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

Article 11. Obligations du titulaire

Vous Vous engagez à fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre peut suspendre et/ou détruire Votre nom de domaine.

Vous Vous engagez à respecter toutes les lois applicables, y compris celles qui concernent la vie privée, la collecte de données, la protection des consommateurs (y compris en ce qui concerne les comportements trompeurs et mensongers) et les lois applicables en matière de consommation concernant les prêts équitables, le recouvrement de créances, l'agriculture biologique (le cas échéant),

la divulgation de données et la réglementation financière.

Si Vous collectez et conservez des données sensibles sur la santé et les finances, Vous devez Vous conformer aux lois applicables à la fourniture de ces services, y compris les mesures de sécurité applicables à ce secteur.

Vous reconnaissez et acceptez que toute distribution de logiciels malveillants, utilisation de « botnets » à des fins malveillantes, « phishing », actes de piratage, violation des droits de marque ou des droits d'auteur, pratiques frauduleuses ou trompeuses, contrefaçon ou toute autre activité contraire à la loi sont expressément interdits. A défaut Vous Vous exposez à la suspension de Votre nom de domaine, outre une condamnation au bénéfice de tous tiers lésés envers lesquels Votre responsabilité sera directement et pleinement engagée du fait des préjudices causés, ainsi qu'à l'application des sanctions prévues par les textes en vigueur.

Vous Vous engagez à indemniser, défendre et dégager de toute responsabilité le Registre, ses opérateurs techniques et ses sous-traitants ainsi que leurs directeurs, administrateurs, employés, agents et affiliés contre tous recours, plaintes, demandes, actions, dommages-intérêts, coûts, dépenses y compris les honoraires raisonnables des conseils et avocats, découlant ou en relation avec l'enregistrement de Votre nom de domaine. Cette obligation d'indemnisation perdure après la fin du présent contrat pour quelque cause que ce soit.

Article 12. Droits du registre

Vous reconnaissez et acceptez que le Registre se réserve le droit de refuser, annuler ou transférer tout enregistrement ou transaction, ou placer tout nom de domaine en statut de blocage (« hold »), suspension (« hold ») ou tout autre statuts similaire, si il le juge nécessaire, à sa seule et entière discrétion :

- afin de protéger l'intégrité et la stabilité du Registre ou du système des noms de domaine ;
- afin de se conformer aux lois applicables, aux règles ou exigences gouvernementales, aux demandes des services répressifs ou à toute procédure de règlement des litiges,
- afin d'éviter toute responsabilité civile ou pénale de la part du Registre et de son opérateur technique, ainsi que de leurs sociétés affiliées, filiales, dirigeants, directeurs et employés,
- afin de respecter les termes du présent contrat,
- pour corriger les erreurs commises par le registre ou tout bureau d'enregistrement en rapport avec l'enregistrement d'un nom de domaine.

Le Registre est également autorisé à placer Votre nom de domaine en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire si Votre nom de domaine fait l'objet d'un litige pendant.

- fin de l'annexe -